

Du plan Schuman au traité de Paris (1950-1952) – Avant-propos

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/du_plan_schuman_au_traite_de_paris_1950_1952_avant_p
ropos-fr-076dab4f-4687-4b64-8b69-407394286073.html](http://www.cvce.eu/obj/du_plan_schuman_au_traite_de_paris_1950_1952_avant_p
ropos-fr-076dab4f-4687-4b64-8b69-407394286073.html)



Date de dernière mise à jour: 07/07/2016

Avant-propos

Le corpus de recherche «Du plan Schuman au traité de Paris», créé à l'occasion du 60^e anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, offre un ensemble de ressources qui recouvrent les origines et les suites du discours prononcé par le ministre français des Affaires étrangères. La déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 propose la mise en commun des ressources de charbon et d'acier de la France et de la République fédérale d'Allemagne (RFA) dans une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Par le biais de cette déclaration quasi révolutionnaire, Robert Schuman, luxembourgeois d'origine, qui est considéré aujourd'hui comme l'un des «Pères de l'Europe», provoque une onde de choc qui fait démarrer le processus d'unification européenne.

Plus de 1 000 documents retracent les origines et les enjeux de cet événement fondateur dans l'histoire de la construction européenne, qui aboutit, le 18 avril 1951, à la signature par les ministres des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, du Luxembourg, de la France, de l'Italie et des Pays-Bas du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Un point fort du corpus réside dans la sélection méthodique de nombreux documents issus des archives historiques de l'Union européenne à Florence, des archives nationales du Luxembourg, des archives fédérales de la République fédérale d'Allemagne à Berlin ou encore des papiers et fonds iconographiques sur Robert Schuman déposés aux archives départementales de la Moselle à Metz et à la Maison de Robert Schuman de Scy-Chazelles. De plus, les papiers de Jean Monnet conservés à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe de Lausanne nous éclairent sur les origines du plan Schuman et le rôle joué par Jean Monnet dans l'élaboration du discours du 9 mai 1950.

La collecte des sources primaires s'est également poursuivie dans d'autres fonds, tels que les archives nationales à Kew (Londres), qui mettent en lumière la prudence puis le rejet du gouvernement britannique concernant une participation éventuelle du Royaume-Uni au plan Schuman.

Le corpus contient une documentation diversifiée composée notamment d'articles de presse, d'extraits de Mémoires, de photos ou encore de caricatures. Plusieurs documents audiovisuels originaux d'époque témoignent de l'importance historique de la proposition de Robert Schuman et illustrent les différentes étapes qui ont conduit à la naissance de la CECA.

D'autre part, les témoignages de personnalités qui ont accordé des interviews au CVCE viennent enrichir le volet audiovisuel du dossier et contribuent ainsi au projet d'histoire orale du CVCE:

- Paul Collovald, qui fut journaliste au quotidien *Le Monde* avant d'être directeur à la direction générale de l'information à la Commission européenne;
- Georges Berthoin, ancien chef de cabinet de Jean Monnet à la présidence de la Haute Autorité de la CECA puis chargé d'affaires de la Commission européenne au Royaume-Uni;
- Hubert Ehring, ancien conseiller juridique pour le pool charbon-acier au ministère de l'Économie de la République fédérale d'Allemagne (RFA), puis directeur du service juridique du secrétariat du Conseil spécial de ministres de la CECA;

- l'Archiduc Otto de Habsbourg, ancien président de l'Union paneuropéenne et ancien député au Parlement européen;

- Max Kohnstamm, ancien fonctionnaire au ministère néerlandais des Affaires étrangères et ancien secrétaire de la Haute Autorité de la CECA;

- Jacques-René Rabier, ancien directeur de cabinet de Jean Monnet à la présidence de la Haute Autorité de la CECA et ancien directeur général du Service de presse et d'information des Communautés européennes;

- Henri Rieben, fondateur et directeur du Centre de recherches européennes de Lausanne et ancien président de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe à Lausanne;

- Leo Tindemans, ancien Premier ministre et ancien ministre des Relations extérieures de la Belgique.

Le corpus, destiné principalement à la communauté scientifique, est introduit par une bibliographie approfondie sur le sujet ainsi que par des repères biographiques sur Robert Schuman, tandis que chaque section thématique du corpus est introduite par une note de cadrage.

Ce corpus a été coordonné par Marco Gabellini et par Étienne Deschamps, chercheurs en histoire contemporaine au CVCE.

Il a été publié pour la première fois sous la forme d'un dossier spécial dans *European Navigator* en février 2010.